

(Traduction)

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, la vérité pourrait être la combinaison de ces trois possibilités.

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES EMPLOYÉS DE BANQUE ET LES LONGS WEEKENDS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gerald A. Regan (Halifax): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. En ce qui a trait à la revision de la loi sur les banques, sait-il qu'en vertu des dispositions actuelles, les employés de banque n'ont pas droit aux longs congés comme celui de la fin de semaine de Pâques où tous les autres employés sont en congé le vendredi, le samedi et le lundi? Aux termes d'une disposition de la loi sur les banques, ces dernières ne peuvent être fermées plus de trois jours successifs et, par conséquent, leurs employés doivent travailler deux ou trois heures, le samedi matin, pendant les longs congés de fin de semaine. Lors de la revision de la loi, le ministre pourrait-il voir s'il serait possible d'apporter une modification permettant aux banques de fermer leurs portes quatre jours consécutifs, pendant les longs congés de fin de semaine?

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je partage la sollicitude de mon ami à l'endroit des employés de banque, mais j'estime qu'il serait plus opportun de traiter de la question lorsque nous reprendrons l'examen de la loi sur les banques.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

PARIS—RÉCEPTION À UN MINISTRE CANADIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au très honorable premier ministre. Le premier ministre songe-t-il à protester ou à prendre d'autres mesures au sujet de la réception accordée à notre très estimé secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin), qui apparemment n'a pas été reçu comme un personnage très important lors de son arrivée à Paris?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, notre gouvernement n'a pas pour principe de protester contre l'absence de cérémonial. Dans ce cas particulier, comme me l'a signalé le ministre, il y a eu à son arrivée des problèmes techniques d'ordre secondaire, mais on n'a aucunement eu l'intention de manquer de courtoisie à son égard et, suivant ses propres paroles: «Il est absurde de prétendre le contraire.» Il

[M. Grégoire.]

m'a fait savoir qu'il était entièrement satisfait des arrangements qui avaient été pris pour l'accueillir, qu'il y avait à sa rencontre, à l'aéroport, comme c'est l'habitude lors d'arrivées de ce genre, deux représentants du Quai d'Orsay. Il a aussi indiqué qu'il compte avoir aujourd'hui des entretiens utiles et constructifs avec le ministre des Affaires étrangères, de qui il sera l'hôte à déjeuner, ce dont il est très reconnaissant. Les deux ministres sont des amis de longue date et s'entendent très bien. M. Martin fait aujourd'hui un heureux séjour à Paris.

L'hon. M. Martineau: Monsieur l'Orateur, j'ai à poser une question complémentaire. Le premier ministre est-il certain que la susceptibilité du ministre n'a pas été blessée?

Le très hon. M. Pearson: Le télégramme que j'ai reçu du ministre indique, comme je viens de le dire, qu'il est absolument satisfait de tout.

M. Herridge: Monsieur l'Orateur, permettez-moi de dire que nous sommes tous ravis de savoir que notre brave homme de ministre a été bien accueilli.

LA CONFÉDÉRATION

DÉCLARATION D'UN MINISTRE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, à titre de partisan convaincu de la Confédération, je désire poser une question au premier ministre. Étant donné la présumée déclaration de M. Ralph Loffmark, ministre du Commerce de Colombie-Britannique, selon lequel le cabinet de cette province a discuté dernièrement du retrait de la Colombie-Britannique de la Confédération, le premier ministre nous dira-t-il s'il a reçu une communication officielle du gouvernement de cette province au sujet de cette déclaration désastreuse?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis très reconnaissant à mon honorable ami de m'avoir prévenu de cette importante question avec sa courtoisie habituelle. Cependant, cet avis ne parlait pas d'une déclaration déplorable, mais d'un événement dramatique. Je veux bien commenter l'allusion à un événement dramatique en disant qu'il peut y avoir eu une «déclaration déplorable», mais qu'il n'y a pas eu d'«événement dramatique». Le premier ministre de Colombie-Britannique a souvent parlé en termes chaleureux de la Confédération et de tout ce qu'elle représentait pour sa province. Peut-être M. Loffmark ne fait-il que préparer le climat pour la prochaine conférence fédérale-provinciale, monsieur l'Orateur.